

JOURNAL DU



Relais Petite Enfance



Actualités du RPE

Dossier
thématique

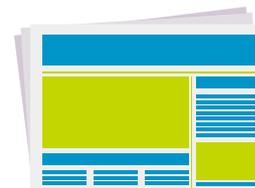
Infos pratiques

Calendrier des
animations

SOMMAIRE

1. Édito	Page 2
2. Actualités du RPE	Page 3
3. Dossier thématique	Page 5
4. Infos importantes	Page 12
5. Le RPE en images	Page 15
6. Calendrier des animations	Page 18

EDITO



Bonjour à toutes ,
2021 s'achève doucement et avec elle, le sentiment d'une année bien remplie professionnellement, une année riche en moments partagés !
Avant de vous laisser profiter pleinement des doux moments festifs qui arrivent, nous tenions à vous donner quelques informations utiles sur les différents changements en cours ou à venir de votre cadre professionnel.

Et pour connaître l'agenda complet des animations, rendez-vous page 8 de ce journal.

Nous vous souhaitons de très belles Fêtes de fin d'année bercées de douceur et de joies !

Bonne lecture !

Pauline et Marie Line

Relais petite enfance



www.sudalsace-largue.fr

ATTENTION !

***Vos Relais Petite
Enfance seront
fermés***

DU 20 DÉCEMBRE 2021

AU 2 JANVIER 2022

ACTUALITÉS DU RPE



SOIRÉE DE PRÉSENTATION DE LA NOUVELLE CONVENTION COLLECTIVE

Le 1er janvier 2022, les particuliers employeurs et les assistantes maternelles vont pouvoir s'appuyer sur un nouveau cadre juridique.

Nous vous proposons une présentation de ce nouveau texte le mardi 25 janvier à 20 heures en Webinaire au Pôle Enfance Jeunesse de Dannemarie et en direct avec Particulier emploi.

Places limitées : N'OUBLIEZ PAS DE VOUS INSCRIRE !

A NOTER !

LE 21 JANVIER 2021 À 20 HEURES AU FOYER DE LA CULTURE DE DANNEMARIE : CONFÉRENCE & THÉÂTRE FORUM



Le Théâtre-forum est un outil interactif, développé par Augusto Boal dans les années 60. Il permet de faire émerger le débat, de réfléchir et de se mettre en jeu sur des problématiques telles que les conflits, le harcèlement, les relations homme-femme, les addictions, les relations parents-enfants, les relations professeurs-élèves, l'emploi...

ACTUALITÉS DU RPE

FORMATIONS 2022

LA RECONNAISSANCE GRÂCE AUX COMPÉTENCES

La reconnaissance au travail, c'est être respecté dans l'exercice de son métier, considéré comme un professionnel et reconnu pour son expertise.

Prendre en charge des enfants, veiller à leur bien-être et à leur sécurité nécessite de réelles compétences qu'il est essentiel de développer et de faire reconnaître auprès de tous pour valoriser votre métier.

C'est d'abord à vous de jouer ! Vous êtes l'acteur principal de votre parcours, vous êtes de plus en plus nombreuses à adoptez une posture professionnelle en vous formant et ainsi à vous valoriser face aux idées reçues sur votre métier.

Vous pouvez trouver toutes les formations proposées dans le catalogue IPERIA, nous vous invitons à nous faire part de vos envies et nous serons ravies de mettre en place les sessions qui vous intéressent

<https://www.iperia.eu/assistant-maternel/assistant-maternel-je-suis-deja-assistant-maternel/>

NB : Jusqu'à présent le parent employeur percevait l'indemnisation de la formation puis il la reversait à son assistante maternelle. Depuis janvier 2021, l'assistante maternelle est rémunérée directement par l'organisme financeur.



RAPPEL !

Nous vous avons fait parvenir un mail avec des propositions de formations, n'hésitez pas à nous indiquer vos préférences ou à nous faire part de vos souhaits personnels.

DOSSIER THÉMATIQUE

Le langage

Le langage est le principal outil de communication. Il sert à échanger, à vivre en société. Comment l'enfant apprend-il à parler, à communiquer ? Quel est le rôle de l'adulte dans cet apprentissage ? Quel sont les troubles qui doivent nous alerter ?

IMPORTANCE DE L'ENVIRONNEMENT CULTUREL ET FAMILIAL DANS LE DEVELOPPEMENT DU LANGAGE.

Dès sa naissance le bébé communique et capte les intentions de l'adulte au travers de son comportement : il s'agit de la communication non verbale.

Regards, rythmes de la respiration, gestes, tout est langage pour le petit. La communication vient aux êtres humains dès la naissance et des nuances culturelles d'un pays à l'autre sont visibles durant les premiers mois de la vie. Le contact avec ses pairs et le monde qui l'entoure donnera envie de parler à l'enfant.

C'est aussi en partie grâce à la stimulation apportée par son entourage, principalement par ses parents (sécurité affective), qu'il construira les structures langagières nécessaires.

Un environnement riche d'échanges (tourné vers le monde), de lectures, de contes, de chants (éveil culturel) et de moments de plaisirs partagés avec son entourage l'aidera sans aucun doute à devenir un être de langage et sociabilité.

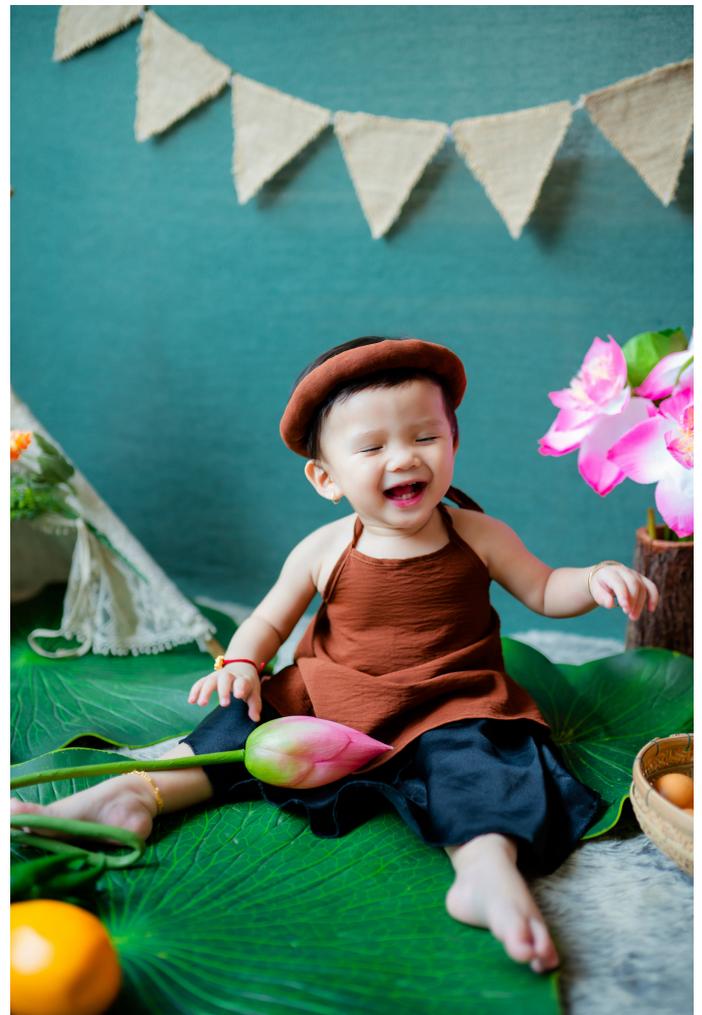
De la communication non-verbale à l'acquisition des mots, l'enfant passe par différentes étapes.

Les points de repères

Dès les premiers jours de la vie, le bébé est en mesure d'échanger par le regard et le sourire, par des pleurs et des cris. Il sait s'accorder aux rythmes vocaux et « répondre » aux sollicitations vocales par des « gazouillis » qui vont devenir de plus en plus complexes. Le bébé joue avec sa « gamme ». A partir de 3 mois, il peut suivre le regard de l'adulte et porter son attention sur ce qui semble intéresser l'autre.

Ses émissions vocales recouvrent bien plus que les seuls sons de la langue maternelle.

C'est avant tout un jeu indifférencié et la découverte du plaisir sensoriel suscité par les sons produits.



DOSSIER THÉMATIQUE

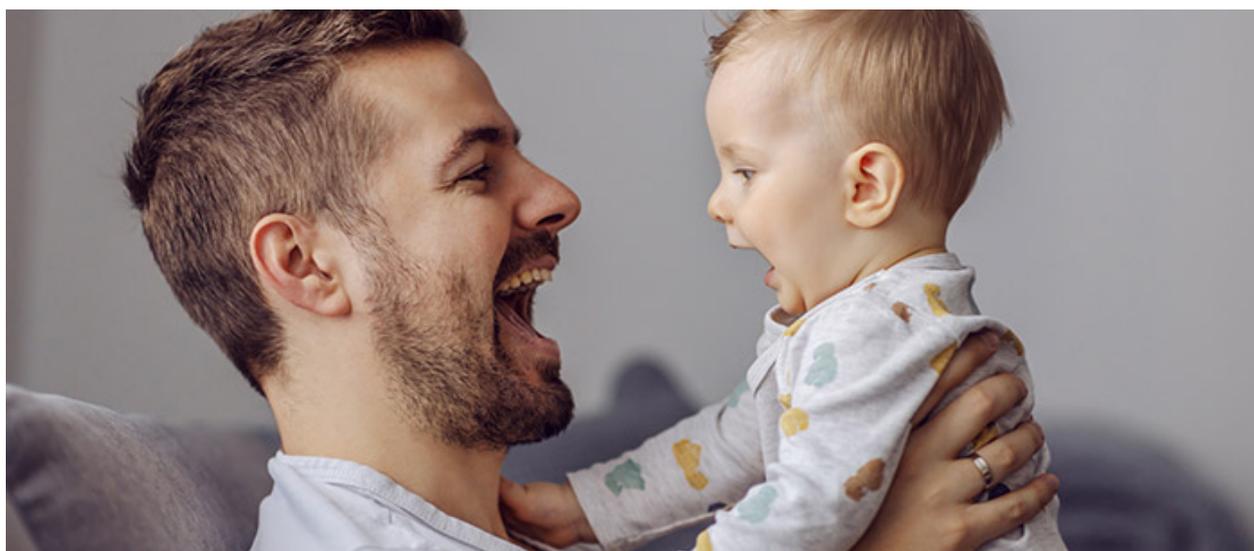
Dans le registre des productions vocales, c'est vers 6 mois que s'opère un changement radical avec l'apparition du « babillage canonique ». Le bébé ajuste ses productions vocales aux sons de la langue qu'il entend parler par son entourage, il restreint ses productions phonétiques aux seuls sons de sa langue maternelle.

Entre 8 mois et 1 an apparaît un nouveau tournant dans le développement de la communication, l'enfant devient capable d'exprimer des intentions en donnant du sens à ses mimiques (bras tendu pour être porté, geste de la main pour dire « au revoir », envoyer une bise...) Peu à peu, un langage monosyllabique s'installe (pa-da-ma) puis très vite la syllabe est doublé pour former un mot (papa, mama...) Au départ les syllabes n'ont pas de sens pour l'enfant mais au fur et à mesure où l'adulte nomme chaque objet, action, l'enfant donne un sens aux mots.

A partir d'un an, l'enfant comprend des ordres simples et peut les exécuter. Il comprend bien plus de mots qu'il n'en prononce. Il n'articule pas très bien mais ses proches le comprennent. Vers 18 mois, l'enfant compte dix à vingt mots à son vocabulaire, avec souvent l'apparition du NON.

Vers 24 mois, c'est l'explosion du vocabulaire, l'enfant nomme les objets et répète les mots. Il commence à associer deux mots pour faire des phrases et tente de dire son nom. Le « JE » n'apparaît que vers 3 ans, en même temps que son vocabulaire s'enrichit. Il comprend, pose des questions et sais décrire ce qu'il fait.

A 4 ans, le langage est structuré, mais il continuera à s'affiner jusqu'à l'âge adulte. Ces points de repère ne représentent pas les étapes obligées que tous les enfants abordent au même âge. En réalité, le développement reste variable et graduel selon le rythme de chaque enfant.



DOSSIER THÉMATIQUE

Les troubles du langage

Soyons, vigilants à ne pas « étiqueter » ou interpréter des « symptômes », car seuls les médecins ou spécialistes comme les orthophonistes peuvent le faire.

Il est possible que des obstacles se présentent lorsque l'enfant est en pleine acquisition du langage, ce qui peut constituer, par la suite, des troubles du langage.

Principalement, on distingue 4 types de trouble:

- Le trouble de l'articulation, qui est simple et bénin, se caractérise par l'impossibilité de prononcer correctement certains sons (s-chj). Cette situation n'est préoccupante qu'à partir de l'âge 4/5 ans, quand elle concerne un ou deux sons. L'enfant différencie bien auditivement les sons, il souffre juste de mal positionner sa langue pour les réaliser correctement.
- Le retard de parole est plus problématique et touche à la dynamique de la parole, à l'organisation des sons dans les mots (inversion, omissions, remplacement des lettres). L'enfant prononcera « ratapue » pour parapluie. Ces transformations font partie du développement normal du langage on peut commencer à s'en inquiéter si elles persistent, au-delà de 4 ans.
- Le retard de langage touche la production du langage (mauvaise construction des phrases, difficultés pour raconter une histoire, vocabulaire insuffisant) mais peut aussi concerner la réception (l'enfant ne comprend pas les phrases complexes, trop de mots sont inconnus...)
- Le bégaiement se définit par la réplétion et/ou le blocage de syllabes. Entre 2 et 4 ans le bégaiement est courant. Il convient de rassurer l'enfant sur ses capacités à se faire comprendre, lui donner le temps de s'exprimer et rester vigilant.



Si un trouble semble s'installer une consultation s'impose !

DOSSIER THÉMATIQUE

Bilinguisme

L'acquisition simultanée de deux langues est de plus en plus fréquente. En effet la moitié de la population mondiale est bilingue, ce qui signifie que cette moitié parle couramment deux langues.

Lorsque les parents ont deux langues différentes, l'enfant va acquérir les savoirs linguistiques de chaque langue ce qui lui permet donc de parler n'importe quelle combinaison de langue.

Mais cet apprentissage peut prendre plus ou moins de temps.

En effet, il est normal que durant une courte période l'enfant mélange un peu les deux systèmes.

On peut donc dire que le bilinguisme précoce a plusieurs avantages : il apporte à l'enfant des sons, des combinaisons et ce avant même de prononcer ses premiers mots, il stimule son éveil, lui confère des capacités pour apprendre les langues, lui fournit un vocabulaire plus riche, lui apporte une meilleure vision de la communication...

De plus, le cerveau de l'enfant entre zéro et sept ans possède des caractéristiques qui font que l'apprentissage d'une langue a une valeur formatrice beaucoup plus profonde, durable et riche.

Le bilinguisme permet à l'enfant d'acquérir une capacité d'adaptation importante et de comprendre rapidement que chaque langue est un monde en soi.

Grâce à cela, l'enfant développe dans son cerveau deux zones de langages.

Des études récentes montrent qu'il favorise au contraire le développement intellectuel des enfants.



DOSSIER THÉMATIQUE

Accompagner le langage du tout-petit

Avant deux ans, l'enfant parle parce qu'il désire communiquer, qu'il en éprouve le besoin et que l'adulte ne va pas toujours au-devant de ses désirs.

Si l'adulte observe et écoute le bébé, il comprend alors qu'il agit sur son environnement. Le bébé doit trouver un plaisir à communiquer.

Il ne faut pas hésiter à

- Parler en faisant des phrases, avec une prononciation et une structure normale ;
- Commenter vos actions et celles des autres enfants ou imiter l'enfant ;
- Interpréter ses messages en servant du contexte, de questions, en émettant des hypothèses ou en répétant ce qu'il a dit avec une intonation interrogative, la compréhension lui donnera confiance.

Pour stimuler le langage, reformulez son énoncé (si l'enfant dit « pantalon rouge », dites « oui, tu vas mettre ton pantalon rouge ») et élaborez davantage son idée (si l'enfant dit: « c'est pareil », répondez : « oui, la balle et l'orange sont toutes les deux rondes, elles ont la même forme. Elles se ressemblent. Elles sont presque pareilles »).

Les questions fermées auxquelles on répond par « oui ou non » -sont limitatives.

Mieux vaut formuler des questions ouvertes- qui ? quoi ? Où? qu'est-ce qui se passe? Et puis après? pourquoi? qui permettent une réponse plus riche et donc une nouvelle reformulation par l'ad

Il faut être vigilant si le tout jeune enfant : - Ne réagit pas à certains bruits ;

- Ne babille pas ;
- Ne répond pas ou ne comprend pas quand on lui parle à voix chuchotée.
- Fait répéter, parle fort, parle mal ;

"Quelle que soit la langue employée, le ton de la voix, les mimiques, tout est communication. Rire avec un enfant, le regarder, lui laisser le temps de s'exprimer, toutes les petites choses du quotidien sont à la base du langage. Ces petites choses font partie du travail de l'assistante maternelle."

Sources divers, l'assmat n°156 mars 2017



DOSSIER THÉMATIQUE

LE MASQUE: QUEL DEFI POUR LE DEVELOPPEMENT DU LANGAGE !

Les couvre-visages sont maintenant obligatoires dans les lieux publics fermés. Certains craignent que le port du masque nuise au développement des enfants, notamment au développement de leur langage, parce que les tout-petits ne voient plus le visage de certains adultes autour d'eux. **Qu'en est-il vraiment ?** La question se pose surtout pour le temps passé en services de garde puisque les éducateurs et éducatrices doivent porter un masque une bonne partie de la journée (il est permis de l'enlever quand une distance de 2 mètres est possible avec les enfants pour une période significative.)

Les tout-petits passent donc une portion importante de leur temps en garderie à ne voir que le haut du visage des personnes qui prennent soin d'eux.

Le masque et la communication

Le masque complique bien entendu la communication, particulièrement pour les plus petits qui sont en apprentissage du langage ou pour ceux qui présentent déjà des difficultés (trouble du langage, trouble du spectre de l'autisme, etc.). L'Ordre des orthophonistes et des audiologistes du Québec a diffusé une courte vidéo à ce sujet et identifie trois raisons pour lesquelles le masque est un obstacle à la communication :

- le masque rend la voix moins forte;
- le masque cache les lèvres en mouvements quand on parle (lire sur les lèvres contribue à la compréhension des mots);
- le masque cache les expressions du visage qui contribuent au message communiqué.

Des stratégies

Pour diminuer les difficultés de communication que peut occasionner le masque, l'adulte qui est avec un tout-petit peut :

- limiter les bruits ambiants et s'assurer d'avoir un bon éclairage
- parler plus fort, sans crier, et plus lentement, en articulant bien
- attirer l'attention de l'enfant avant de lui parler et se placer à sa hauteur
- exagérer ses expressions faciales pour faire parler ses yeux;
- faire plus de gestes.



Les parents, quant à eux, peuvent en profiter pour parler le plus possible avec leur enfant quand ils sont à la maison sans masque. Les conseils liés au soutien au développement du langage sont plus pertinents que jamais :

- se placer à la hauteur de l'enfant et établir le contact visuel avant de lui parler
- être à l'écoute de ce qui l'intéresse et le laisser commencer l'échange afin de s'assurer de son intérêt
- utiliser un vocabulaire varié et des phrases bien structurées et reformuler les erreurs de l'enfant sur un ton positif, sans lui demander de répéter.

Et à long terme ?

Les experts en santé publique jugent que le risque de transmission du coronavirus en services de garde est plus dommageable que les effets du masque sur le développement des enfants. Ils ajustent leurs consignes à l'évolution de la pandémie et des connaissances.

La Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail (CNESST) peut parfois permettre des adaptations, au cas par cas. Par exemple, certains milieux de garde ont pu utiliser des masques avec fenêtre transparente. Dans tous les cas, je pense que nous vivons une situation exceptionnelle et que tous les enfants de toutes les époques qui ont vécu des événements hors norme n'ont pas connu exactement le même développement... mais la résilience des tout-petits est souvent impressionnante

Source : naître et grandir 21 juillet 2020

Par Marie-Eve B. Gaudin, orthophoniste

DOSSIER THÉMATIQUE

Des professionnels partagés

En conclusion, l'enquête sur les effets du port du masque sur les jeunes enfants a permis de documenter leurs réactions vis-à-vis d'un nouvel objet qui modifie le visage de celles et ceux qui s'occupent quotidiennement d'eux dans leur lieu d'accueil collectif.

Les témoignages des professionnels de la petite enfance sont partagés sur les conséquences du port du masque qu'ils observent.

D'un côté, nombre d'entre eux font remarquer la capacité d'adaptation des enfants, parfois à l'encontre de leurs prédictions. Selon eux, beaucoup d'enfants n'ont manifesté aucune réaction particulière, semblant s'être aisément habitués à ce que les adultes portent le masque en permanence.

De l'autre côté, de nombreux professionnels soulignent les répercussions développementales néfastes. Acquisitions langagières perturbées, relations intersubjectives altérées, etc., les incidences attendues sur les compétences socio-communicatives du jeune enfant leur apparaissent critiques.

Quant au masque inclusif, son inconfort, la buée et la condensation qui le troublent rapidement, ainsi que la restriction du champ de vision qu'il entraîne, n'en font pas la solution espérée par beaucoup.

Le vécu négatif rapporté par nombre de professionnels n'est pas seulement lié à la difficulté de s'accommoder du port constant du masque sanitaire, mais plus généralement au sentiment d'une qualité de vie au travail et d'une qualité d'accueil des enfants qu'ils jugent détériorées.

Objet de prochaines publications, l'exploitation approfondie de ces témoignages permettra une meilleure compréhension des mécanismes cognitifs et socioaffectifs en jeu dans les lieux d'accueil des jeunes enfants.

Source : <https://lesprodelapetiteenfance.fr>



INFOS IMPORTANTES

obligatoire



Pour améliorer le portail monenfant.fr un chantier de refonte de l'espace professionnel sur le site, à destination des assistants maternels a été engagé. Cette refonte a notamment pour but de répondre à l'enjeu gouvernemental d'en faire le site public national de références pour les modes de garde.

Mode d'emploi :

- Parcours permettant à l'assistant maternel de s'inscrire lui même sur le site (se munir de l'agrément afin d'indiquer les données y figurant et de le télécharger).
- L'assistant maternel peut compléter les informations concernant son cadre d'accueil.
- Les informations sur l'agrément seront vérifiées par le modérateur du site avant validation de l'inscription.
- Les assistants maternels peuvent en toute autonomie enrichir et modifier l'intégralité de leurs données.
- Nouveau système de renseignements : le système de disponibilités a lui aussi été revu. Ainsi, si l'assistant maternel n'a pas de place disponible, il pourra l'indiquer.
- Respect de la vie privée : les assistants maternels peuvent paramétrer l'affichage de leurs coordonnées.

Nota bene :

Pour ceux ayant déjà un compte, ces derniers seront migrés vers le nouveau système.

Les assistants maternels doivent seulement mettre à jour leurs informations et télécharger leur agrément sur leur espace.

Ceci garantit la fiabilité de la nouvelle base de données.

[Source : monenfant.fr]

monenfant.fr



A compter du 01/01/2022, la convention collective des assistantes maternelles du particulier employeur et celle des salariés du particulier- employeur (emploi au domicile des employeurs) vont fusionner modifiant du même coup plusieurs articles .

Les particuliers employeurs pourront désormais s'appuyer sur un nouveau cadre juridique qui vise à innover et simplifier leurs démarches administratives.

Elle rentrera en application au 1er janvier 2022 et devient :

**LA CONVENTION COLLECTIVE DU SECTEUR DES PARTICULIERS EMPLOYEURS
ET DE L'EMPLOI A DOMICILE**

Pensez à vous inscrire au Webinaire, présenté page 3 de ce journal.

INFOS IMPORTANTES



Loi ASAP : une réforme qui fera évoluer le quotidien des professionnels

La loi ASAP : c'est quoi ?

La loi d'accélération et simplification de l'Action Publique (ASAP) permet de faciliter certaines démarches au quotidien. Elle a été publiée au Journal officiel du 8 décembre 2020.

En quoi cette loi nous intéresse-t-elle ?

La loi ASAP c'est aussi une réforme des modes d'accueil pour les enfants, les parents et les professionnels. Elle constitue le volet « modes d'accueil » de la démarche des « 1 000 premiers jours », qui entend concentrer l'attention et les moyens sur cette période fondatrice pour l'enfant.



Zoom sur deux changements relatifs aux assistants maternels

Décret n°2021-1132 du 30 août 2021, relatif aux assistants maternels et aux établissements d'accueil du jeune enfant

Ce décret précise entre autre point, «l'obligation pour les assistants maternels de s'inscrire sur le site de la CAF monenfant.fr et de donner leurs disponibilités d'accueil au moins tous les 6 mois (avant le 1er juin et le 1er décembre) pour pouvoir renouveler leur agrément ».



GUIDE UTILISATEUR
à destination des assistants maternels

 monenfant.fr vous simplifie la vie 

Arrêté du 16 août 2021, relatif à la première demande de renouvellement de l'agrément d'un assistant maternel

« Art. 1er. – Lors de la première demande de renouvellement d'agrément, l'assistant maternel produit les documents permettant d'évaluer qu'il est engagé dans une démarche d'amélioration continue de sa pratique professionnelle. »

Quelques exemples d'attestation possible :

- suivi d'une formation dans les domaines de l'enfance ou de soutien à la parentalité ;
- participation à un groupe d'analyse de pratiques ;
- participation à une conférence,
- rapport sur la participation aux activités d'un relais petite enfance.

Pour aller plus loin, vous pouvez retrouver :

- le Décret et arrêté sur Légifrance
- le guide d'utilisateur du site monenfant.fr à destination des assistants maternels



INFOS IMPORTANTES

Mise en place de « l'indemnité inflation » : bénéficiaires, conditions d'éligibilité et modalités de versement

Pour faire face aux conséquences de l'inflation sur le pouvoir d'achat des français, le gouvernement a décidé d'octroyer une « indemnité inflation », c'est-à-dire une aide exceptionnelle d'un montant de 100 €, qui sera versée en une seule fois aux personnes remplissant les critères d'éligibilité.

L'indemnité inflation sera versée à toute personne éligible au regard de sa situation sur le mois d'octobre 2021, dans des conditions définies par décret.

Pour les salariés, l'indemnité sera versée si le salarié a exercé une activité au mois d'octobre 2021 et si sa rémunération moyenne perçue est inférieure à 2 000 € nets par mois (avant impôt sur le revenu) sur la période du 1er janvier 2021 au 31 octobre 2021 (soit en moyenne 2 600 € bruts par mois sur la période).

Cas particuliers :

Pour les salariés des particuliers employeurs, l'indemnité sera également versée par l'Urssaf à partir du mois de décembre. Les salariés concernés sont invités à indiquer leurs coordonnées bancaires sur leur compte en ligne.

Pour cela, rendez-vous :

- à la rubrique « Cesu + » de votre tableau de bord pour les salariés Cesu ;
- à la rubrique « Gérer mes coordonnées bancaires » pour les salariés Pajemploi.

Les particuliers employeurs n'ont aucune démarche à réaliser.



RETOUR EN IMAGES

NOVEMBRE POUR LES PARENTS EDITION 2021

Brigitte, Sylvia, Danielle et Florence, accompagnées de Josiane et Sylvie pour la préparation, ont proposé un très beau spectacle mêlant Kamishibai, ombres chinoises et théâtre pour la nouvelle édition de Novembre pour les parents.

Pas moins de 75 personnes ont répondu présentes lors de cette matinée d'activités au Pôle Enfance Jeunesse de Dannemarie.



RETOUR EN IMAGES

LES ACTIVITES AU RPE

Vous avez été très nombreuses à répondre présentes lors des activités proposées aux RPE cette année et nous vous en remercions !



RETOUR EN IMAGES

LES ACTIVITES AU RPE





CALENDRIER DES ANIMATIONS

Sous réserve du contexte épidémique. Ces animations pourront être annulées ou reportées selon les règles sanitaires en vigueur.

JANVIER					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
3	4	5		6	7
10		11	12	13	14
17	Récréa'Ram	18		19	20
24	Récréa'Ram 	25	26	27	28
29					

FEVRIER					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
		1		2	3
4		5		6	7
8		9		10	11
14		15		16	17
21	 	22	23	24	25
28					



Récréa'Ram

Café des ASSMATs
20h/22h30
25/01: Danemarie
22/02: Friesen
22/03: Dannemarie
26/04: Friesen

Animation
diverses
9h30/11h

Eveil aux livres
9h30/10h30



Psychomotricité
9h30/10h30



Maison de la
nature
9h15/11h



Eveil musical
9h30/10h30





CALENDRIER DES ANIMATIONS

Sous réserve du contexte épidémique. Ces animations pourront être annulées ou reportées selon les règles sanitaires en vigueur.

MARS					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	Récréa'Ram 1	2	 3	4	5
7	 8	9	10	11	12
14	Récréa'Ram 15	16	 17	18	19
21	Récréa'Ram  22	23	24	25	26
28	Récréa'Ram 29	30	 31		

AVRIL					
Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2
4	 5	6	 7	8	9
11	12	13	14	15	16
18	19	20	21	22	23
25	  26	27	28	29	30

DIVERS

Relais petite enfance
Contacter le 
www.sudalsace-largue.fr



Permanence téléphonique du RPE et accueil du public au pôle enfance jeunesse à Dannemarie :

Le lundi, mardi et jeudi :
De 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30

Le mercredi et vendredi :
De 9h00 à 12h00

Accueil du public RPE (Rendez-vous parents/ assistantes maternelles) :

Le mardi et jeudi de 14h00 à 18h00
Le vendredi de 14h00 à 17h30

Prise de rendez-vous conseillée.



PÔLE ENFANCE JEUNESSE
13 RUE DU STADE
68210 DANNEMARIE
ram-dannemarie@sudalsace-largue.fr
03.89.08.04.80



santé
famille
retraite
services

Caf
du Haut-Rhin